

CONFÉRENCE RÉGIONALE

RÉCIF 2022



ABBAYE DE BLAUVAC

17 - 23 AVRIL 2022

SOMMAIRE

	Page
PARTICIPANTS	3
1) Mot d'accueil de Père Jean-Marc de Bellefontaine	4
2) Retour sur la 1 ^{ère} partie du Chapitre général de février 2022	5
3) Lecture des rapports de maison de la RéCiF, de Blauvac, La Merci-Dieu et Sénanque	6
4) Rencontre de la RéCiF avec Mère Emmanuelle et sr Anne du monastère de Boulaur	6
5) Rôle des Régions	7
6) Rédaction de la lettre de la Région pour la fermeture de l'Abbaye des Neiges.	8
7) Les archives des Monastères dissous.	8
8) Présentation par M. Marie-Christine du Rivet de la question des abus	8
Annexe 1. Votes pris au cours de la réunion	10
Annexe 2. Rôles des régions présentation	11
Annexe 3. Historique d'Ocso-France	13
Annexe 4. Proposition en faveur des archives de nos communautés	16
Annexe 5. Lettre de la RéCiF sur la fermeture des Neiges	17

PARTICIPANTS

Moniales

Campénéac

Mère Soasig

Les Gardes

Mère Béatrice

Le Rivet

Mère Marie-Christine

Échourgnac

Mère Bénédicte

La Paix-Dieu

Mère Élisabeth

Moines

La Trappe

Dom Thomas

Port-du-Salut

Dom Gérard

Bellefontaine

Dom Jean-Marc

Bricquebec

Dom Bernard

Les Neiges

Dom Hugues

Excusés

Timadeuc

Dom Benoît

Invités

pour toute la réunion

Blauvac

M. Anne-Emmanuelle

La Merci-Dieu

Mère Maria Gemma

Sénanque

Dom Jean-Marie

pour une après-midi

Boulaur

Mère Emmanuelle et Sœur Anne

Secrétaire :

Sr Soizick, Échourgnac

1) Mot d'ouverture par Dom Jean-Marc de Bellefontaine.

Ouverture de la RéCiF Blauvac, 15 mai 2022

Bienvenus à l'abbaye de Blauvac ! Certains d'entre nous connaissent peut-être déjà le lieu, d'autres pas du tout. Nous remercions déjà Mère Anne-Emmanuelle et ses sœurs de nous accueillir si fraternellement à cette saison très agréable. Nous mesurons combien il est bon de se retrouver, d'autant que cette réunion se tient entre les deux parties du Chapitre Général 2022, ce qui nous donne la possibilité de revenir sur des questions pastorales ou juridiques traitées en février dernier et d'évoquer l'un ou l'autre sujet à l'ordre du jour de la deuxième partie du Chapitre (septembre 2022).

Nous ne sommes pas au complet : Dom Benoît ne pourra malheureusement pas nous rejoindre. Suite à une intervention chirurgicale il doit respecter une période de convalescence. Il n'était pas possible qu'il fasse un long déplacement. Il nous manque bien sûr, mais nous pensons à lui et lui écrivons un petit mot.

Par ailleurs, Dom Hugues s'est rendu à Rome avec ses frères pour la canonisation de Charles de Foucauld. Il nous rejoindra jeudi et devrait pouvoir nous partager un peu de la grâce du nouveau saint qui a vécu aux Neiges. Dom Hugues devait préparer les textes d'Évangile pour la *lectio divina* et, avec beaucoup de charité, il a fait parvenir les feuilles pour aujourd'hui et pour demain, ce qui nous permet de commencer ce temps de lectio dès aujourd'hui.

Cette fois-ci, la Maison Généralice n'est pas représentée. Nous avons communiqué les dates de la réunion à l'Abbé Général et nous l'avons invité, mais son agenda, en ce début de prise de fonction, est extrêmement chargé et il a préféré privilégier la réunion d'Ocso-France, fin mai/début juin, pour rencontrer tous les Supérieur(e)s de France.

Au niveau des Régions, les délégués ne participaient pas à la première partie du Chapitre Général (février 2022) mais ils sont invités à la deuxième partie (septembre 2022). C'est donc Sr Soizick (Échourgnac) qui sera déléguée de la RéCiF et qui, pour cette raison, participe à cette réunion, rendant aussi le service de secrétaire. Merci à la communauté d'Échourgnac d'avoir accepté qu'elle soit déléguée de notre Région pour cette deuxième partie du Chapitre Général.

Les deux premiers jours de cette réunion seront consacrés à l'écoute des rapports de maisons et au partage pastoral qu'ils susciteront. Nous essaierons d'écouter ces rapports en gardant présents à l'esprit les sujets qui seront abordés à la deuxième partie du Chapitre Général : les Pères Immédiats, le rôle des Régions à la lumière du principe de subsidiarité, *Cor orans*, les membres absents, les abus...

Lors de la réunion de la RéCiF à Oelenberg (2021), nous avons émis le souhait « qu'à nos prochaines RéCiF, soit invité un intervenant extérieur qui puisse contribuer à notre formation continue,

- soit quelqu'un que nous invitons pour qu'il nous parle d'un sujet précis, à notre demande ;
- soit quelqu'un qui nous parle d'un sujet qui lui tient particulièrement à cœur, et qui pourrait nous inspirer pour notre vie monastique.

Pour cette réunion, étant donné le contexte (fermeture de la communauté des Neiges, l'entre-deux sessions du Chapitre...) nous avons opté pour accueillir Mère Emmanuelle, Mère abbesse de Boulaur, dont la communauté va envoyer un groupe de sœurs pour succéder à nos frères des Neiges. Elle sera accompagnée de la future supérieure de la communauté des sœurs. Elles nous partageront, avec Dom Hugues, la démarche et le processus suivi par les deux communautés.

Que saint Charles de Foucauld prie pour nous, pour nos communautés, et que cette réunion porte son fruit dans nos cœurs et pour nos communautés !

Après le mot d'ouverture de la réunion, le Président fait appel à celles et ceux qui accepteraient de formuler les votes et de rédiger le rapport de la RéCiF.

Des volontaires se proposent et sont approuvés par l'assemblée : Mère Bénédicte et Dom Thomas pour les votes, M. Béatrice et M. Élisabeth pour la rédaction du rapport de région.

2) Retour sur la première partie du Chapitre général de février 2022.

Des suggestions sont faites :

- Prévoir des temps de rencontres entre les nouveaux Supérieurs de façon à faire connaissance et pouvoir tisser des liens.
- Le petit déjeuner en silence s'il est pris avant la messe.
- Réduire le plastique utilisé pour les gobelets et autres supports pendant les pauses.
- Aux offices célébrés ensemble, désigner plusieurs chantres (pour les francophones) de manière à alléger la tâche.
- Les livrets des offices seront l'ouvrage des monastères des Neiges et de Blauvac ??
- Il est demandé que les salles sans fenêtre soient évitées pour les réunions.
- Le rythme de travail a été globalement apprécié ainsi que l'intervalle relativement important après l'Eucharistie.
- L'écoute des rapports de maison pendant deux journées a semblé trop compact à certains participants. Il pourrait être intéressant que des normes de longueur soient fournies pour les rapports de commission.
- La demande de traducteurs faites aux communautés est difficile à honorer : quels sont les créneaux horaires possibles ? Les demandes pourraient-elles être faites en fonction des possibilités réelles des monastères ? Les frères et sœurs, ou les laïcs, doivent aussi assurer d'autres services dans leur communauté... Il serait utile aussi que les rôles soient mieux définis : des traductions ont été faites en double ce qui est source de perte de temps et d'énergie... Il est souligné aussi qu'il existe des logiciels qui enregistrent et traduisent...

Certains de ces points ont fait ensuite l'objet de votes par la RéCiF.

Votes	OUI	NON	Abstention
1) Nous souhaitons qu'une rencontre entre les nouveaux supérieurs (pour favoriser la connaissance mutuelle) soit organisée au début de la seconde partie du Chapitre Général de 2022.	8	0	1
2) Nous souhaitons demander la possibilité de prendre le petit-déjeuner avant la messe et en silence.	10	0	0

3) Nous proposons qu'avant le début de la seconde partie du Chapitre Général de 2022 l'Abbé Général et son Conseil précisent clairement les rôles dans l'équipe du secrétariat pour éviter confusion et surcharge de travail.	9	0	1
4) Nous proposons de modifier la manière de transcrire les minutes du Chapitre Général : achat d'un logiciel de transcription pour simplifier le travail du secrétariat.	10	0	0

3) Lecture et échanges sur les rapports de maison de la RéCiF, de Blauvac, La Merci-Dieu et Sénanque, de mercredi à vendredi.

4) Rencontre de la RéCiF avec Mère Emmanuelle et sr Anne du monastère de Boulaur.

Le vendredi 20 mai, en début d'après-midi, P. Hugues des Neiges, Mère Emmanuelle et sr Anne de Boulaur exposent le processus de donation du monastère des Neiges à l'abbaye de Boulaur. Après le décès de trois frères des Neiges pendant l'épidémie de Covid, la communauté des Neiges a voté sa dissolution. Boulaur, qui désirait faire une fondation dans un autre lieu et qui n'aboutissait pas, a engagé à la demande de Dom Mauro, leur Abbé général, une autre recherche. Elles ont répondu à un courrier de P. Hugues et entamé un processus de discernement qui a abouti à un vote positif de la communauté. Une équipe de huit sœurs est prête à partir, dont sr Anne choisie pour être Prieure. Le monastère est en parfait état et l'économie en sommeil ne demande qu'à reprendre de l'essor.

La passation de pouvoir se fera le 21 juin en présence de la commission qui a accompagné le processus de fermeture. L'ensemble reste à la discrétion du vote des deux Chapitres généraux. Les frères restent jusqu'à fin août sur place puis gagneront leurs nouveaux monastères ou leurs nouveaux lieux de vie. Les sœurs seront aux Neiges pendant le Chapitre général de l'OCSO de façon à ne pas laisser vide le monastère.

Le 1^{er} décembre, en la fête de St Charles de Foucauld, les sœurs de Boulaur seront les nouvelles habitantes du monastère des Neiges. Resteront sur place les deux Petites Sœurs de Nazareth, ainsi que le Père Sergio, un ermite ; les salariés garderont leur emploi. La transmission entre les deux communautés se déroule pour le mieux.

Cette présentation donne lieu à un échange :

- En fait, la communauté de Boulaur aura deux fondations en cours puisqu'il faudra réajuster les emplois dans la Maison fondatrice du fait du départ des sœurs en fondation.
- Il est souligné que la vie monastique cistercienne va pouvoir continuer en ce lieu avec une intention plus apostolique correspondant au charisme propre des sœurs.
- C'est une bonne opportunité pour Les Neiges.
- Les échos dans l'Ordre cistercien sont assez favorables à cet engagement.
- Leur Abbé général souhaite que la fondation des Neiges soit rapidement autonome avec l'ouverture d'un noviciat dès que possible.
- Le départ des frères soulève une question annexe : la gestion des archives du monastère des Neiges. Un échange de points de vue suivra plus tard ce point important pour les communautés qui ont fermé ces derniers temps en France.

5) Rôle des Régions

P. Jean-Marc reprend les données sur le rôle des Régions (cf. Annexe n° 2 p. 11).

- les votes de la Commission centrale de 2021,
- les réflexions des Régions à la 1^{ère} partie du Chapitre général de février 2022,
- les réflexions des Commissions à la 1^{ère} partie du Chapitre Général 2022.

Les votes de la Commission Centrale de 2021 sur le sujet ainsi que la relecture des rapports de Régions et des Commissions *de la 1^{ère} partie du CG 2022* montrent qu'il y a une véritable attente quant au rôle des Régions. En France, se pose aussi le rôle d'Ocso-France ((cf. Annexe n° 3 p. 13).

Quelques commentaires et suggestions :

- Pourrait-il y avoir du temps pendant le Chapitre général pour réfléchir sur le rôle des régions ?
- Un constat : sur 14 Commissions, 5 d'entre-elles ont abordé le rôle des régions en demandant un nécessaire « toilettage » de nos législations pour mieux le prendre en compte.
- De même, la possibilité de délégation vers ces dernières serait la bienvenue.
- De nouvelles voies se dessinent, peut-être serait-il bon d'en tenir compte. Par exemple, la revitalisation du charisme cistercien pourrait être confié aux régions.
- Donner plus de pouvoir aux régions serait aussi compris comme une plus grande confiance envers les Supérieurs des dites régions.
- L'Abbé général pourrait faciliter la question de la participation de la région, (exemple de l'incorporation/ affiliation de la Merci-Dieu : la RéCiF n'a pas été consultée dans le processus décisionnel.)
- La « région » fait partie de l'organigramme de l'Ordre, on ne peut pas ne pas appartenir à l'une d'entre elles ; cependant, les régions sont écoutées mais leur avis n'est pas pris en compte réellement.
- L'avis des régions se limite à faire remonter les questions qui sont plus ou moins rejetées ensuite.
- Se renseigner sur la manière dont fonctionne d'autres Chapitres Généraux.
- On remarque aussi que lors de ces débats en commissions, les frères et sœurs de « base » sont peu concernés. Comment les intégrer dans un processus, car il existe aussi dans les communautés des idées qui pourraient aider l'Ordre...
- Le Chapitre général est un synode. Or nous fonctionnons par blocs de 3 ans. Pendant 3 semaines, le travail est intense puis il ne se passe presque plus rien... Ne serait-il pas préférable d'avoir une organisation permettant un travail régulier en relation avec l'Abbé général et son conseil, pourquoi pas par visioconférence, et de garder le Chapitre général comme lieu de sollicitude pour l'âme des abbés/abbesses ?
- La Commission centrale a un pouvoir exagéré sur les sujets à mettre à l'Ordre du jour du Chapitre Général.
- Les mandats sont trop longs.

En résumé : un désir fort existe de voir les régions apparaître dans les structures de l'Ordre et qu'elles soient vraiment impliquées dans les décisions.

Dans notre région, depuis le dernier chapitre général, une maison de moniales a été fermée et 3 de moines. Avec ses fermetures apparaissent d'autres soucis comme celui du Père immédiat. Les maisons filles ont dû chercher de nouveaux Pères immédiats et certaines l'ont fait trois fois de suite ! Cette question de la filiation ne serait-elle pas à remettre à l'ordre du jour rapidement ? Plusieurs maisons-filles ont réfléchi et aimeraient expérimenter de nouveaux chemins plus adaptés à notre époque tout en conservant ce qui fait la spécificité de notre Ordre...

Votes	OUI	NON	Abstention
6) Lors de la CC de 2021, 3 votes (votes 46, 47 bis, et 61) ont été pris concernant le rôle et le fonctionnement des Régions : un vote demandant que ce sujet soit étudié par la procédure ordinaire, un autre vote demandant que chaque commission ait du temps pour en discuter. Nous demandons que l'étude du rôle et du fonctionnement des Régions soit faite par la procédure extraordinaire.	10	0	0
7) Nous demandons que cette étude du rôle et du fonctionnement des régions soit également faite par les régions durant la seconde partie du Chapitre Général de 2022	10	0	0
8) Nous demandons, pour redynamiser notre propre Chapitre Général, qu'une étude soit faite sur le fonctionnement du Chapitre Général dans d'autres Ordres ou Congrégations.	9	0	1
9) Nous souhaitons que l'Abbé Général et son conseil intègrent aux documents préparatoires de la 2 ^{ème} partie du CG de 2022 le document « Pères Immédiats » rédigé pour le Chapitre de 2017.	10	0	0

6) Rédaction de la lettre de la RéCiF sur la fermeture de l'Abbaye des Neiges.

La région apporte son soutien à la démarche réalisée par la communauté des Neiges.
(cf Annexe n° 5, p. 17).

7) Les archives des Monastères dissous.

P. Hugues fait remarquer que l'Arcis n'est pas en mesure de recevoir les archives des maisons qui ferment. Elles sont entreposées à Cîteaux dans des conditions insuffisantes à leur bonne conservation. Arcis déclare n'être autorisé qu'à recevoir les archives de livres et de personnes ayant travaillé sur la culture cistercienne.

Proposition en faveur des archives de nos communautés (cf Annexe n° 4, p. 16).

8) Présentation de la question des abus, par Mère Marie-Christine du Rivet.

À la suite du rapport de la CIASE (Commission Indépendante sur les abus sexuels dans l'Église), plusieurs groupes de réflexion ont été constitués par la CORREF (Conférences des religieux et religieuses de France) afin de réfléchir aux recommandations du rapport pour ce qui concerne la vie religieuse. Ces groupes sont constitués de religieux, religieuses, prêtres, témoins et laïcs en responsabilité ecclésiale, civile...

Chaque groupe travaille comme il l'entend et il y a un coordinateur entre les groupes de la CORREF et entre les groupes de la CORREF et de la CEF (Conférence des évêques de France). La CEF a également mis en place des groupes de travail sur les recommandations du rapport de la CIASE.

Un groupe travaille sur le discernement vocationnel et la formation en lien avec les recommandations n° 3c, 6a & b, 44 (Accompagnement, formation, évaluation et recrutement, formation continue). C'est dans ce groupe que travaille Mère Marie-Christine.

Un second se penche sur le partage de premières bonnes pratiques, suite à la révélation d'abus sexuels en lien avec les recommandations n° 28, 29 et 30.

Un troisième groupe travaille la gouvernance dans les congrégations en lien avec les recommandations n° 3, 13, 34, 35.

Un autre groupe creuse le « Bon arbre, bon fruit » de Mt 7, 17-20 : « *C'est ainsi que tout arbre bon donne de beaux fruits, et que l'arbre qui pourrit donne des fruits mauvais. Un arbre bon ne peut pas donner des fruits mauvais, ni un arbre qui pourrit donner de beaux fruits. Tout arbre qui ne donne pas de beaux fruits est coupé et jeté au feu. Donc, c'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez* ».

Enfin un cinquième reprend les traditions religieuses avec la question suivante : Comment des courants religieux peuvent porter en eux-mêmes des pentes déviantes ?

Les conclusions des divers groupes de travail doivent être rendues pour mars 2023.



La prochaine réunion de la RéCiF aura lieu
du mardi 9 (arrivée) au mardi 16 (départ) avril 2023
à Bonneval

Annexe n°1 : VOTES

Vote 1

Nous souhaitons qu'une rencontre entre les nouveaux supérieurs (pour favoriser la connaissance mutuelle) soit organisée au début de la seconde partie du Chapitre Général de 2022.

OUI : 10 (unanimité)

Vote 2

Nous souhaitons demander la possibilité de prendre le petit-déjeuner avant la messe et en silence.

OUI : 10 (unanimité)

Vote 3 :

Nous proposons qu'avant le début de la seconde partie du Chapitre Général de 2022, l'Abbé Général et son Conseil précisent clairement les rôles dans l'équipe du secrétariat pour éviter confusion et surcharge de travail.

OUI : 9 ABS : 1

Vote 4 :

Nous proposons de modifier la manière de transcrire les minutes du Chapitre Général : achat d'un logiciel de transcription pour simplifier le travail du secrétariat.

OUI : 10 (unanimité)

Vote 5

Nous souhaitons que soient révisés le rôle et les pouvoirs de la Commission Centrale.

OUI 10 (unanimité)

Vote 6

Lors de la CC de 2021, 3 votes (votes 46, 47 bis, et 61) ont été pris concernant le rôle et le fonctionnement des Régions : un vote demandant que ce sujet soit étudié par la procédure ordinaire, un autre vote demandant que chaque commission ait du temps pour en discuter. Nous demandons que l'étude du rôle et du fonctionnement des Régions soit faite par la procédure extraordinaire.

OUI 10 (unanimité)

Vote 7

Nous demandons que cette étude du rôle et du fonctionnement des régions soit également faite par les régions durant la seconde partie du Chapitre Général de 2022.

OUI 10 (unanimité)

Vote 8

Nous demandons, pour redynamiser notre propre Chapitre Général, qu'une étude soit faite sur le fonctionnement du Chapitre Général dans d'autres Ordres ou Congrégations.

OUI : 9 NON : 0 ABS : 1

Vote 9

Nous souhaitons que l'Abbé Général et son conseil intègrent aux documents préparatoires de la 2^{ème} partie du CG de 2022 le document « Pères Immédiats » rédigé pour le Chapitre de 2017.

OUI : 10 (unanimité)

Annexe n 2 : Rôle des Régions

Par Dom Jean-Marc de Bellefontaine

Rôle des régions : il y a une véritable attente (*cf rapports des régions et des commissions de la 1^{ère} partie du CG 2022*)

- **Votes de la Commission Centrale 2021 :**

Vote 46 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2EME PARTIE) DE METTRE AU PROGRAMME UNE ETUDE SUR LE ROLE DES REGIONS A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE.

OUI 17 NON 6 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 47 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 24 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 61 : DANS LE CONTEXTE DU SYNODE SUR LA SYNODALITE, NOUS DEMANDONS QUE DU TEMPS SOIT ACCORDE EN COMMISSIONS AU COURS DU CHAPITRE GENERAL 2022, 2EME PARTIE, POUR REFLECHIR AU FONCTIONNEMENT DES REGIONS, A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE COMME PREMIERE ETAPE D'UN PROCESSUS.

OUI 19 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

- **Réflexions des Régions à la 1^{ère} partie du Chapitre Général (février 2022) :**

Échange en Commissions sur le rôle et le fonctionnement des Régions à la lumière du principe de subsidiarité, comme premier pas d'un processus.

5 Régions, sur 11 (non 12 car CAN était associée à CNE) ont fait apparaître le rôle des régions dans leur compte rendu :

ISLES :

« Nous voudrions prendre de la distance par rapport à l'idée que seul l'AG peut seul résoudre les problèmes mais plutôt le voir comme quelqu'un qui permet aux communautés et aux Régions de trouver leurs propres solutions. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022, 5.3.7, p. 31*).

REM :

« Nous souhaiterions que le prochain Abbé Général participe davantage aux Réunions Régionales, du moins en partie, pour avoir une approche complémentaire à celle qu'apporte la visite des communautés. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022, 5.3.8, p. 31*).

REI :

« Nous souhaitons que l'Abbé Général promeuve un bon fonctionnement de la subsidiarité et soit proche des Régions. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022, 5.3.9, p. 31*).

RE :

« Nous pensons qu'il serait bon que le nouvel Abbé Général dispose de : - Une dimension pastorale et de leadership qui lui permette d'animer les communautés, les supérieurs et les Régions. - Consulter des personnes, une Région concrète, ou quelqu'un qui puisse faciliter une vision ou une aide déterminée. – Dans certaines Régions, la branche féminine se révèle plus solide et féconde. On a parlé de la possibilité d'une vicaire générale, de participation plus active dans les structures et aussi de l'auto-exclusion de la part des moniales elles-mêmes. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022, 5.3.10, p. 32*).

RéCiF :

Que l'Abbé Général « favorise la vitalité et la communion au sein de l'Ordre, et qu'il promeuve une synergie en consultant les présidents de Région et, éventuellement, des experts ; - qu'il suscite la communication entre lui, son Conseil et les Régions et qu'à cet effet, il encourage un plus grand usage des moyens modernes de communication et de travail ; - que, dans la mesure du possible, il ait à cœur de participer en tout ou en partie aux Réunions Régionales et que, lorsqu'il y participe, il visite en même temps les communautés appartenant à la Région visitée. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 5.3.11, p. 32).

• Réflexions des Commissions à la 1^{ère} partie du Chapitre Général (février 2022) :

Commission 6 :

« Enfin nous faisons deux propositions concrètes :

- Un nécessaire toilettage de notre législation pour qu'elle ne soit pas un poids, mais corresponde aux réalités à encourager ou faire vivre.
- Cette législation, par exemple, pourrait évoluer sur le Statut des Régions comme lieu de concertation, d'entraide et de décision. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 8.3.2, p. 52).

Commission 2 :

« En ce qui concerne le Généralat, nous avons discuté de la possibilité de déléguer davantage aux Régions. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 8.3.3, p. 53).

Commission 7 :

« Nous voyons aussi émerger diverses initiatives qui attestent de notre désir d'inventer des voies nouvelles pour incarner notre charisme : par exemple, le travail de réflexion mené en profondeur dans nos Régions. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 8.3.5, p. 55).

Commission 8 :

« Pour revitaliser notre charisme cistercien, il nous faudra de la créativité afin de sauvegarder l'équilibre de la prière. Ce que nous pouvons déjà faire, c'est mettre en œuvre une plus grande responsabilité au niveau des Régions, pour l'entraide et peut-être pour des structures communes, bien que les essais réalisés jusqu'à présent n'aient pas porté beaucoup de fruits concrets. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 8.3.7, p. 56-57).

Commission 11 :

« Nous avons souhaité d'abord regarder les signes de vie dans notre Ordre. Parmi ceux-ci : Davantage de confiance entre les supérieurs de l'Ordre, dans les Régions. » (*Minutes 1^{ère} partie 2022*, 9.2.2, p. 69).

Quelles propositions notre Région peut-elle faire pour initier un renouveau dans le fonctionnement des structures de l'Ordre, dans la manière et l'état d'esprit dans lequel se prennent des décisions ?

Annexe n 3 : Historique d'Ocso-France

Par Dom Hugues des Neiges

Durant le Chapitre Général de 2014, j'ai fait devant l'Aula une présentation des origines et du chemin d'Ocso-France. J'en reprends les éléments essentiels que je vais annoter et compléter. 8 ans ont passé et le chemin continue.

OCSO-FRANCE » a débuté par une lettre spontanée de l'Abbé des Neiges aux 27 supérieurs des monastères Ocso de France, en septembre 2012, il y a donc 10 ans !

Ce fut l'hameçon... auquel tous ont mordu ! Le propos était à la fois utopique, provoquant mais aussi lucide et franc, fruit de mes propres questions. Cette lettre a surtout eu l'opportunité d'arriver au bon moment.

La proposition d'une rencontre a trouvé une réponse pratiquement unanime.

- Il s'agissait alors pour nous de faire le point, ensemble, sur la réalité de nos communautés en regard de situations souvent difficiles déjà, dans le contexte ecclésial changeant de la France et spécialement du contexte ecclésial.
- Il s'agissait aussi de voir comment fédérer concrètement nos potentialités en fonction d'objectifs à définir ensemble. Car il semblait clair qu'il ne fallait plus fonctionner « seul » ou de manière isolée. Des clignotants s'allumaient en plusieurs communautés.

Malgré de nombreuses occasions de rencontres nous n'avions jamais de réunion, entre abbés et abbesses trappistes de France. Nous sommes dispersés dans quatre réunions régionales différentes. Et ce, surtout depuis la réunion du Mont Sainte-Odile en 2005 qui a vu la « redistribution des régions »... et la disparition de FSO.

Sept rencontres, d'un premier genre, de 24 heures, ont eu lieu à Paris, dont la dernière en présence de l'Abbé Général, dom Eamon Fitzgerald.

Leur dynamisme a été bon, en partie grâce à un consultant d'entreprise, extérieur à notre milieu mais bienveillant (M. Alain Grouès et une secrétaire perspicace, Sr. Nicole). Ce « coach » a donné une méthode et assuré la bonne dynamique du groupe en ses débuts, évitant les enlacements inhérents à de nombreuses discussions religieuses. Il a aussi apporté des éléments de formation pour une meilleure ébauche de nos décisions et leur suivi.

Un des enjeux majeurs de notre réflexion commune fut de rendre partie-prenante nos communautés respectives. Certaines se sont beaucoup engagées pour chaque préparation, d'autres moins... Mais c'est l'abbé et l'abbesses qui doit stimuler ses troupes...

Le premier février 2013, nous avons pu réaliser une photographie assez précise, et son analyse, de la situation de notre Ordre en France grâce à une enquête interne.

Constat :

- En 10 ans, le nombre des moniales a baissé de 22%, pour un âge moyen de 71 ans. Celui des moines a baissé de 26% pour un âge moyen de 62 ans.
- Nous comptons 27 novices en France. (avec une majorité pour la communauté de Sept Fons)
- Il y a en tout 67 personnes en formation initiale.
- On note souvent une présence de personnel salarié dans nos monastères.
- Les propriétés foncières vont de 587 ha (Neiges) à 5,21 ha (Baumgarten) avec une moyenne de 128 ha.
- Les infirmeries sont dans l'ensemble assez bien aménagées, idem pour les hôtelleries. On relève pourtant le recours à des maisons médicalisées.
- L'ensemble des bâtiments demande des aménagements constants et des adaptations sans lesquelles tout se scléroserait.

Il serait opportun, 10 ans après, de refaire nos statistiques, même si, évidemment elles ne disent pas tout. On pourrait par exemple recenser combien de nos frères et sœurs sont Ehpad ou équivalent, et même se demander pourquoi... puisque certains décident de revenir sur leur décision et donc au monastère...

Depuis cette année 2013, quatre monastères de France ont fermé... (Melleray, Chambarand, Le Désert et les Neiges...). Si on se réjouit de voir leur vocation religieuse et priante continuer... ces monastères n'en sont pas moins fermés pour notre Ordre... y compris paradoxe, celui du Bx Marie Joseph Cassant et celui de St Charles de Foucauld !

En juin 2013, un texte nommé « propositions » a été élaboré par quelques-uns mandatés par tous (Dom Patrick, Dom Olivier, Dom Hugues M. Anne-Emmanuelle, M. Marie-Christine). Ce texte a été envoyé pour discussion dans toutes les communautés. Il a reçu un bon écho et chaque supérieur a transmis à tous les autres les réactions de sa communauté. Cette proposition rappelait quelques fondamentaux de notre vie « intégralement vouée à la contemplation ». Elle demandait que l'on examine les choix que cela nécessitait (choix qui seraient peut-être à reprendre !). On le notait aussi : « ne pas faire de choix serait encore en faire » (Merci Dom Patrick !).

L'enthousiasme pour la transmission de la vie monastique et l'accompagnement de sa croissance doivent être cultivés. Pour cela, rappelait toujours la « proposition », des conditions doivent être réunies (elles sont données dans la Règle et les constitutions) mais elles doivent aussi être cohérentes avec la vie quotidienne.

Notre vie requiert une certaine stabilité dans les structures. Si la fragilité peut être une opportunité évangélique, il faut que le terrain où s'épanouissent et se structurent de jeunes vocations soit suffisamment porteur. Le statut des fondations est clair sur ce point et donne des critères concrets et précis de viabilité d'une communauté. Nous faisons alors le constat lucide que « *Toute cette dynamique de prise de conscience nous oblige. Le fait de reconnaître notre impuissance devrait être la première prise de conscience en vue de l'action. Mais le voulons-nous ? Il semble qu'on use beaucoup d'énergie à du « palliatif » ... Or c'est pourtant une vie reçue que nous aimerions servir... Interrogeons-nous !* »

Une suggestion concrète de mise en place d'un « comité des sages » qui visiterait toutes les communautés pour ensuite faire des propositions concrètes n'a pas retenu l'attention, sans doute aussi pour ne pas usurper le droit des Pères immédiats.

Les abbés et les abbesses, en se parlant et en travaillant ensemble font l'expérience d'une réelle communion et l'apprécient. Cependant la peur du changement, avec ses nécessaires remises en cause, l'emportent souvent. On se cache alors derrière l'autonomie plutôt que de chercher à créer du neuf avec la richesse de l'ancien. Voulons-nous mettre le vin nouveau à venir dans des outres neuves ?

Lors d'une des dernières rencontres, en présence de l'Abbé Général, mais sans coach, nous avons abordé, avec grande franchise, les situations de certaines communautés, en particulier celle de Bricquebec à l'époque. Dom Paul était encore de ce monde. Il n'y avait pas de Commissaire apostolique (qui a été nommé en 2017).

Nous nous sommes aussi lancés dans l'aventure de la mise en place d'éléments de noviciat commun, d'un site internet propre à tous les cisterciens de France et une réflexion sur un anciennat. Mais rien n'a abouti concrètement, si ce n'est une mise en place d'un bon inter-noviciat commun sous forme de petites sessions.

A partir d'avril 2016, pour que la dynamique du groupe ne repose pas sur le bon vouloir d'un seul (P. Hugues), un « comité de pilotage s'est mis en place avec madame Sabine Esnault : Dom Olivier, Mère Marie-Christine et M. Anne Emmanuelle et P. Hugues. Ce comité a beaucoup travaillé pour essayer de faire avancer une prise de conscience commune des exigences du changement. Il a même, dès 2016, avancé l'hypothèse que Oco-France pourrait devenir une région, afin de ne pas faire double emploi avec le travail des régions officielles ...

Quand nous avons perçu que le groupe Oco-France ne suivait pas le comité de pilotage, un autre groupe s'est mis en place qui fut nommé « Bureau », et la réunion devint annuelle, avec une part de partage sur les communautés et une part de formation (Conférence de Dom Marc d'Hauterive, de dom Pierre André, de Mgr Grallet de Petite Sœur Elie-Emmanuelle...)

Parallèlement les communautés d'Aiguebelle, du Désert et des Neiges, ont travaillé ensemble à un possible chemin commun à partir de 2017. Il y a eu des avancées notoires.

Cette union possible n'a pas porté les fruits attendus. Nous avons vu combien il est délicat de travailler à l'union de maisons et communautés aux traditions différentes et à l'âge avancé déjà.

Le 16 juin 2021 nous avons eu une bonne rencontre à Laval. Il n'y avait pas eu d'assemblée d'Oco-France depuis novembre 2019. En octobre de la même année, durant la CMF réunie à Ligugé, les abbés trappistes se sont réunis entre eux spontanément. Nous ne pensions absolument pas aux moniales...c'est vrai ! : Qu'elles ne nous en tiennent surtout pas rigueur. Un questionnaire fut envoyé aux communautés par P. Pierre André et P. Godefroid, qui fut diversement reçu... comme en témoignera la synthèse faite par Dom Pierre André. Lequel document aborde ouvertement encore : la possibilité d'un noviciat commun, un cycle de formation pour les jeunes profès... un anciennat.

Je rappelle que l'adhésion à Oco-France s'est toujours opérée sur le fait de la libre participation. L'un ou l'autre a pu ne pas participer. Nous n'avons pas invité de personne extérieure à Oco-France... (comme la Récif le fait de manière systématique). Cependant il y a des demandes en francophonie... Belges, Suisses et autres nous ont regardés et interrogés, de même la CORREF...

- Ce qui a peut-être un peu manqué est non seulement le manque d'objectifs concrets, nous sommes souvent restés au niveau des idées... Mais encore un soutien réel de l'autorité, à savoir la Casa ou l'Abbé Général. Jamais d'opposition certes, mais pas d'encouragement et une indifférence crasse et très silencieuse... peu stimulante.

- Je me demande encore si, à l'instar de ce qui s'est passé dans l'ADN, nous n'avons pas négligé l'accueil des nouveaux supérieurs en charge. Non qu'ils aient été mal accueillis, mais parce qu'ils n'ont peut-être pas été assez écoutés. Il en va de même de plusieurs membres de nos communautés... spécialement les plus actifs, qui s'usent, et les plus jeunes qui espèrent...

En conclusion, je voudrais simplement relire le point un du document élaboré en juin 2013... : après quelques convictions exprimées avec force (comme ce que je vais lire), ce document, qu'il serait bon de reprendre tel quel..., interrogeait les abbés et abbesses, les visiteurs et les Pères immédiats, les prieurs...les plus jeunes de nos communautés et les plus anciens... Malheureusement nous n'avons pas écouté, là encore, les demandes et désirs de tous.

Voici :

*« Notre manière de vivre l'appel monastique a sa **spécificité**, avant même de s'intégrer dans le paysage ecclésial national ou régional. Cette spécificité, décrite dans la Constitution 2 de notre Ordre, hiérarchise les valeurs pour servir le Christ à la manière cistercienne. « **Notre Ordre est un institut monastique intégralement ordonné à la contemplation...** » tel est l'objectif commun. Vivre au désert, « sous une Règle et un Abbé », dans la simplicité de la vie commune en constitue les moyens. Tous, nous en sommes convaincus et cela nous semble très bien exprimé dans le Statut « unité et pluralisme » (SUP) du Chapitre général de 1969 et spécialement en ses 11 points que nous citons en annexe 1.*

Notre Ordre est un Ordre où le travail est honoré mais pas au détriment de l'Opus Dei et de la lectio, où l'accueil de l'hôte est réel et constant, mais pas au détriment du travail manuel. (peut-être sur ce point serait-il opportun de redéfinir des priorités ?). Nous remarquons que la hiérarchisation des valeurs a été ou est parfois renversée, bouleversant ainsi l'équilibre subtil de la schola caritatis. Un des éléments entraînant ce bouleversement est aussi le vieillissement chronique et la diminution du nombre des membres des communautés. En bref, tous le constatent, beaucoup de nos communautés n'offrent plus les conditions nécessaires à l'éclosion et la croissance de la vocation cistercienne ».

Il serait temps de nous remettre résolument au travail en considérant que nous sommes au temps de la fondation de nouvelles communautés, car « le Monde ancien s'en est allé, un nouveau monde est déjà né... » comme le chante une hymne de Pâques !

Annexe n°4 : Proposition en faveur des archives de nos communautés

Constat :

- Suite à la fermeture de l'abbaye de Melleray, des archives ont été déposées à Cîteaux.
 - Suite à la fermeture de Chambarand, quelques souvenirs sont déposés à l'Arcis à Cîteaux, d'autres au Val d'Igny...
 - Suite à la fermeture de l'Abbaye du Désert, les archives ont été déposées à la Maison Mère : Notre Dame des Neiges.
 - Avec la fermeture de l'Abbaye Notre Dame des Neiges, les archives du Désert sont parties à Cîteaux. Déposées à coté de celles de Melleray.
- Mais les archives de Melleray ne sont toujours pas classées ni conservées correctement.
- Avec la fermeture des Neiges le fonds propre à cette communauté devrait trouver refuge dans une de nos maisons.

Or, il existe à Cîteaux, l'Arcis qui n'a certes pas vocation de rassembler les fonds d'archives des communautés mais seulement ceux de personnes ayant contribué à la culture cistercienne.

Nous aimerions formuler une proposition plurielle qui pourrait peut-être aider bien des communautés, spécialement quand elles viennent à fermer.

- D'abord nous voudrions rappeler que le soin des archives de nos communautés monastiques est une tâche pastorale, même si nous avons souvent tendance à les négliger.

- 1) Arcis pourrait revoir ses statuts pour accepter les fonds en provenance de communautés.
- 2) Il serait bien de mieux distinguer Arcis de la communauté de Cîteaux qui en accueille les services. Que ces services ne « pèsent » pas sur la communauté. (Elle met à disposition le lieu et c'est tout).
- 3) Il pourrait être suggéré que les aménagements nécessaires puissent être financés par la Fondation des monastères, d'une manière ou d'une autre.
- 4) Il pourrait être demandé que les communautés qui ferment et déposent un fond d'archives en financent l'accueil par un don.
- 5) Il faudrait mieux rétribuer M. Eric Delaissé. Un plein temps de « cadre-archiviste » est un minimum en regard du travail effectué. Là encore nos communautés peuvent elles s'engager, faut-il trouver un accord avec la Fondation des monastères ?
- 6) En dehors du projet « *Cistercium Mater Nostra* » non encore abouti, il serait opportun d'envisager un lieu dépôt des objets porteurs d'une mémoire de la vie cistercienne d'hier et d'aujourd'hui. (exemple du « Musée de la Visitation à Nevers »).

Annexe n°5 : Lettre de la RéCiF sur la fermeture des Neiges

*Lettre de la RéCiF
à propos de la demande de fermeture de la communauté des Neiges
Blauvac ce 21 mai 2022*

Au cours de notre conférence régionale, qui s'est tenue à l'Abbaye Notre dame du Bon Secours de Blauvac du 17 au 24 Mai, Dom Hugues nous a présenté les étapes du processus par lequel sa communauté a décidé (le 22 décembre 2021), après un long discernement, de demander la fermeture de la communauté de Notre Dame des Neiges, au diocèse de Viviers (Ardèche-France).

Si la communauté compte sept frères, il y a aujourd'hui 3 Profès solennels présents, dont deux sont atteints dans leur santé. Trois autres profès solennels vivent à l'extérieur (Maison médicalisée, aumônerie de Bonneval et Bellefontaine).

La communauté a été bien stimulée par son Père Immédiat, Dom Ginepro de Tamié, et aidé d'un coach et Mère Elisabeth de Cabanoule.

Après avoir reçu plusieurs propositions, les frères ont décidé de transmettre le monastère et ses biens à la communauté des moniales cisterciennes de Boulaur (O. Cist), qui a elle-même décidé une fondation en ce lieu et déjà nommé les huit fondatrices.

Un processus de transmission a été élaboré entre les deux communautés en accord avec les deux Abbés généraux (Dom Mauro Lepori étant lui-même Père immédiat de la communauté de Boulaur).

Au cours de notre réunion régionale, nous avons pu rencontrer longuement l'Abbesse de Boulaur, accompagnée de la future Supérieure de la fondation envisagée. Durant cet échange, informations, clarifications et explications ont pu avoir lieu.

En tant que Conférence régionale, nous apportons notre soutien à cette décision.

Les heureux futurs émérites médaillés de la RéCiF...

... Dom Hugues et Mère Béatrice

